

Je rappelle à la Chambre que lorsque le système métrique sera imposé, sans débat en bonne et due forme, le 1^{er} janvier 1981, 6 millions de Canadiens vont en subir les conséquences en l'espace d'un an. Si le gouvernement refuse de présenter un bill, il va faire preuve d'une grande obstination et d'une conception dictatoriale de la mission que l'électorat nous a donnée de représenter l'opinion majoritaire des électeurs canadiens.

Certains députés d'en face aimeraient sans doute savoir qu'ils vont avoir le système métrique à Saint-Jean, à Dartmouth-Halifax, à Québec, à Montréal, à Ottawa-Hull, à Hamilton, à Brantford, à Windsor, à Edmonton, à Calgary, à Lethbridge, à Victoria, à Nanaïmo, et j'en passe. Je voudrais que les députés d'en face comprennent bien qu'en avril 1981, ils vont écoper à Charlottetown, à Moncton, à Fredericton, de nouveau à Montréal pour une deuxième tranche, à Mississauga, à Toronto, à Scarborough, à Kingston, à Oshawa et à St. Catharines. Il y a, dans cette longue liste, une chose que j'aimerais signaler à la Chambre. C'est que Peterborough n'y figure pas.

Peterborough a avalé de force le système métrique en 1979. Le ville a envoyé des délégations pour faire connaître au gouvernement les ennuis qu'elle éprouvait. Je n'en ai pas contre le système métrique lui-même, mais contre la façon dont il est appliqué. Dans le numéro de samedi du *Citizen* d'Ottawa, un article parlait du rapport de la Commission de surveillance du système métrique. Je voudrais en citer le passage suivant:

La plupart des Canadiens ne sont pas prêts à accepter la conversion au système métrique, en dépit des efforts de promotion déployés depuis longtemps par la Commission du système métrique. Bien des gens craignent aussi que la conversion soit coûteuse...

Un autre obstacle pour la petite entreprise.

... peu commode, embrouillante et surtout dépourvue d'avantages pratiques.

Le rapport préliminaire que le comité de surveillance a publié en novembre dernier énumérait d'autres exemples d'opposition publique à la conversion, mais pour vraiment comprendre la nature de cette opposition, il vaut probablement mieux consulter les gens qui ont servi de cobayes les gens de Peterborough.

M. Ralph Ferguson (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a pas encore arrêté la date à laquelle serait mis en œuvre le programme de conversion des balances dans le secteur de la vente au détail.

Le gouvernement précédent avait suspendu pendant au moins un an le programme de conversion des balances. Le règlement des poids et mesures qui établit les dates de conversion pour les différentes régions du pays a été abrogé le 19 février 1980, mais les dispositions concernant la pesée et la vente en métrique restent en vigueur. Dans les trois régions pilotes, les résultats sont les suivants: presque tous les magasins d'alimentation de Sherbrooke font encore la vente au détail en métrique; environ la moitié des magasins de Kamloops et presque tous ceux de Peterborough sont revenus au système impérial.

L'organisme national de coordination qui a planifié cette conversion est le groupe de travail chargé des balances dans l'industrie de la vente au détail des aliments. Cet organisme s'est réuni le 24 mars dernier. La plupart des représentants de la vente au détail qui en font partie se sont dit prêts à

L'ajournement

recommander que la conversion commence le 1^{er} janvier 1981, à condition que le gouvernement l'impose par voie de règlement à toute l'industrie et que l'on ait réussi à cette date à susciter une attitude favorable dans le public.

Le groupe de travail a de plus donné à son président le mandat d'informer le gouvernement de ses préoccupations et, en cas d'approbation de ses recommandations par le gouvernement, de rappeler le groupe de travail afin d'établir un calendrier de conversion des balances qui s'étendrait sur une période de deux ans à compter du 1^{er} janvier 1981.

● (2210)

Le groupe d'étude des balances se compose de représentants des industries de la vente d'aliments au détail et de la fabrication de balances et de groupes de consommateurs. La Canadian Federation of Retail Grocers, le Conseil canadien du commerce de détail, l'Association des marchands détaillants du Canada et l'Association canadienne des consommateurs y sont représentés.

Au Canada, les poids et mesures sont régis par la loi sur les poids et mesures qui relève du ministère de la Consommation et des Corporations. Le groupe d'étude des balances s'est penché sur la question parce que les détaillants et les consommateurs jugeaient que la transformation des balances dans l'industrie de la vente au détail devait être étayée par une mesure législative visant à garantir une conversion ordonnée et des méthodes publicitaires justes et uniformes. Le groupe d'étude recommande maintenant que les nouveaux programmes de conversion soient eux aussi étayés par des règlements et par une meilleure campagne publicitaire.

Notre examen tiendra compte de l'opinion de toutes les parties en cause dans la conversion des balances utilisées pour la vente au détail.

LE CANADIEN PACIFIQUE—WINNIPEG—LE DÉPLACEMENT DES VOIES FERRÉES—LE REVIREMENT DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Monsieur l'Orateur, en février 1979, j'avais demandé à la Chambre si le gouvernement fédéral, qui était alors formé par le parti libéral, avait l'intention de décider une fois pour toutes s'il allait oui ou non fournir des fonds au CP pour le déplacement des voies ferrées à Winnipeg. Après toutes sortes de tergiversations, il a décidé de faire une autre étude. Les résultats de cette étude ont été publiés il y a quelques semaines et ceux-ci indiquent que le déplacement des voies ferrées de Winnipeg coûterait environ 168 millions de dollars.

Comme le ministre des Transports (M. Pepin) me l'a signalé la semaine dernière, le gouvernement n'a pas d'argent pour déplacer des voies ferrées. Je ne comprends pas pourquoi les libéraux font faire toutes sortes d'études sur le déplacement des voies ferrées à Winnipeg s'ils n'ont pas l'argent nécessaire pour y voir. A quelle sorte de jeu jouent-ils avec les habitants de Winnipeg? Ce soir, le secrétaire parlementaire a été chargé de répondre au nom du ministre des Transports. Il veut faire faire d'autres études. Le député de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy) veut lui aussi faire faire d'autres études. Ils veulent tous des études supplémentaires, mais ils ne sont pas prêts à avancer un cent pour déplacer des voies. C'est absolument ridicule, compte tenu des déclarations du député de Mount Royal (M. Trudeau) en 1979, lorsqu'il était premier ministre. Le déplacement des voies est la solution envisagée par les